

Directeur du CAUE de l'Allier / Responsable du pôle aménagement et projets d'Allier Bourbonnais Territoires



Offre n° O003260504001617
Publiée le 19/06/2026

Synthèse de l'offre

Employeur : Allier Bourbonnais Territoires
Site web de l'employeur : <http://www.atda.fr>
Lieu de travail : 1 Avenue Victor Hugo BP1669, Moulins (Allier (03))
Poste à pourvoir le : 01/09/2026
Date limite de candidature : 05/07/2026
Type d'emploi : Emploi permanent - vacance d'emploi
Motif de vacance du poste
Poste vacant suite à une disponibilité

Détails de l'offre

Famille de métiers : Urbanisme, aménagement et action foncière > Stratégie d'aménagement et planification
Grade(s) recherché(s) : Ingénieur
Ingénieur principal
Métier(s) : [Directeur ou directrice de l'urbanisme et de l'aménagement durable](#)
Ouvert aux contractuels : Oui, à titre dérogatoire par rapport aux candidatures de fonctionnaires ([Art. L332-8 disposition 2 du code général de la fonction publique](#))
Un contractuel peut être recruté sur ce poste pour les besoins des services ou de par la nature des fonctions lorsqu'aucune candidature d'un fonctionnaire n'a abouti. Le contrat proposé ne peut excéder trois ans, renouvelable dans la limite d'une durée maximale de six ans.
Temps de travail : Temps complet
Télétravail : Oui

Management : Oui

Descriptif de l'emploi :

Le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement (CAUE) est une association de droit privé investie d'une mission d'intérêt public au profit de tous : particuliers, collectivités et grand public. Né de la loi sur l'architecture de 1977, le CAUE a pour objectif de promouvoir la qualité du cadre de vie sur le territoire départemental grâce à 4 missions insécables : conseiller, former, informer et sensibiliser tous les citoyens du territoire. Le CAUE de l'Allier est composé d'une équipe pluridisciplinaire de 7 personnes.

Créée en 2005 à l'initiative du Conseil Départemental de l'Allier, Allier Bourbonnais Territoires est un établissement public administratif qui œuvre sur l'intégralité du territoire bourbonnais en accompagnant les collectivités et établissements publics adhérents sur des thèmes ciblés : l'assistance informatique, le développement territorial, la protection des données, l'assistance à maîtrise d'ouvrage ou encore l'urbanisme.

Afin de renforcer encore plus la complémentarité et la transversalité entre ces deux structures, acteurs majeurs en matière d'ingénierie territoriale, il est envisagé la création d'un poste mutualisé :

- Directeur du CAUE de l'Allier (40 %)
- Responsable du pôle aménagement et projets d'Allier Bourbonnais Territoires (60 %)

Missions / conditions d'exercice :

Le directeur du CAUE :

- Pilote et coordonne l'ensemble des missions de l'association.
- Assure l'encadrement des salariés et veille à la gestion des ressources humaines en lien avec les capacités budgétaires.
- Concourt à la mise en œuvre des actions décidées par les instances statutaires.
- Propose le déploiement et la déclinaison d'actions stratégiques en lien avec les partenaires sur le territoire.
- Est force de propositions pour renforcer encore la complémentarité avec Allier Bourbonnais Territoires

- Est responsable de la bonne exécution budgétaire, de son suivi et des projections possibles en lien avec les administrateurs et le Président.
- Veille à l'harmonisation des pratiques et la montée en compétence de l'équipe.
- Est en dialogue constant avec le Président du CAUE et rend compte aux administrateurs

Placé(e) sous l'autorité du directeur d'Allier Bourbonnais Territoires, le responsable du pôle aménagement et projets pilote le service en charge de l'accompagnement des adhérents dans le montage de leurs projets en bâtiments, espaces publics, voirie et ouvrages d'art. A ce titre, il :

- Supervise l'organisation interne du pôle.
- Coordonne et suit les prestations confiées au pôle assistance à maîtrise d'ouvrage.
- Conseille les agents responsables des affaires en cours et assure la gestion des dossiers les plus complexes.
- Organise la répartition de la charge de travail du pôle en veillant à renforcer la visibilité et les atouts de l'agence auprès des adhérents.
- Valide les études de faisabilité, les pré-programmes et autres documents produits par les collaborateurs.
- Assure une veille juridique.

Profils recherchés :

- Expertise technique pluridisciplinaire
- Maîtrise du code de la commande publique
- Maîtrise du fonctionnement et de l'environnement des collectivités territoriales
- Expérience dans une fonction d'encadrement et aptitude au management d'équipes
- Aptitude à la conception et à la conduite de projets
- Capacité à travailler en équipe et à conseiller les élus
- Force de propositions, d'initiative et de réactivité
- Qualité de l'organisation
- Qualités relationnelles : rigueur, dynamisme, sens des relations humaines et de l'écoute

Contact et modalités de candidature

Contact : 06 37 51 59 84

Informations complémentaires :

Allier Bourbonnais Territoires

Hôtel du Département
1 av Victor Hugo 03000 Moulins
06 37 51 59 84 - atda@allier.fr

CAUE de l'Allier
14 rue de Decize
03000 MOULINS
06 13 44 91 15 - contact@caue03.fr

Page de candidature en ligne : <https://www.emploi-territorial.fr/candidature/o003260504001617-directeur-caue-allier-responsable-pole-amenagement-projets-allier-bourbonnais-territoires>

Travailleurs handicapés

Conformément au principe d'égalité d'accès à l'emploi public, cet emploi est ouvert à tous les candidats remplissant les conditions statutaires requises, définies par le code général de la fonction publique. À titre dérogatoire, les candidats bénéficiant d'une reconnaissance de qualité de travailleur handicapé peuvent accéder à cet emploi par voie contractuelle.